



COMPLÈTEMENT DÉCALÉ

Toujours prompt à remettre de l'huile sur le feu, Macron a dit les mots : **La suspension de l'application de la « réforme » des retraites de 2023 est un simple décalage.** C'est bien ainsi que nous l'avions interprété...

D'autre part, cette suspension temporaire est conditionnée à la mise en place, selon S. Lecornu, « d'un système de retraite à point massivement rejeté en 2019 et de la capitalisation ». Un nouveau conclave, baptisé « conférence sur les retraites », est déjà annoncé. Le nouveau Premier ministre veut aller vite, pour traduire cette proposition dans la loi avant 2027. Avec un système à points ou à cotisations définies, c'est le recul de l'âge de départ bien au-delà de 64 ans et la baisse automatique du niveau des pensions qui se profilent.

RETRAITE AU POINT

Petit rappel sur la retraite par points que nous avons combattu victorieusement en 2019 et en quoi il s'agit d'une escroquerie.

Concrètement, les salariés achèteraient des points chaque mois par leurs cotisations. Mettons par exemple que 100 euros de cotisation valent 1 point. Sur un salaire brut de 2 000 €, le salarié qui cotise 200 € acquiert 2 points par mois. Ainsi, au bout de 42 annuités (si tout va pour le mieux et que sa carrière est continue !), il dispose de 1008 points. Se pose alors la question de la valeur du point. Et c'est la surprise : elle sera fixée par « négociation » avec le gouvernement. Peut-être qu'en début de carrière ils vous diront qu'un point vaut 1,2 €. Alors, ce même salarié aura 1 209 € de retraite. Et peut-être qu'en fin de carrière, ils décideront finalement que le point vaut 1 €. Dès lors, la retraite fondra à 1008€. En outre, durant la carrière, ils pourront faire bouger le tarif des points, et décider qu'un salarié qui cotise 200 € n'acquière plus que 1,5 point par mois !

En somme, on achète des points imprévisibles à un prix imprévisible pour les liquider à une valeur imprévisible.

Tous les promoteurs de ce système ont une idée fixe, celle de plafonner la part des richesses attribuée aux retraités. En 2019, pour le rapport Delevoye, ils voulaient limiter à 14% du PIB la valeur des pensions versées. Concrètement : cela signifie qu'un nombre croissant de retraités se répartiront une part fixe des richesses du pays. Quand il y a 100€ à répartir entre les gens, et que de nouvelles personnes entrent dans le système, on comprend bien qu'il faudra baisser la part attribuée à chacun.e. Donc le principe de la retraite à points, c'est de paupériser les retraités de façon discrète, en réduisant progressivement la valeur de leur pension.

HEUREUSEMENT, IL A FAIT BEAU

Notre n°1 toujours « Happyness Manager » a encore organisé un petit séminaire à la plage pour l'état-major et l'encadrement supérieur. Enfin, deux jours à Port aux Rocs sur la côte du Croisic pour le gratin, du jeudi au vendredi, et seulement le vendredi pour l'échelon du dessous. Toujours intéressant en ces temps de restrictions budgétaires d'observer qu'il reste des marges de manœuvre. On attend les photos sur Ulysse 44 à moins que l'adage « pour vivre heureux, vivons cachés » soit de mise.



INFOS PSC PRÉVOYANCE

Le basculement vers les nouveaux opérateurs de la PSC et de la Prévoyance est en cours. Si on commence à y voir un peu plus clair côté technique, certaines questions reviennent fréquemment. Quid de l'assurance emprunt immobilier ou de la caution de prêt ? Aux dernières nouvelles, il n'est pas nécessaire de conserver la mini adhésion à 3 € par mois pour en garder le bénéfice.

HISTOIRE D'UN MOT

Certains mots sont marqués dès l'origine. **Le mot féministe en est un bon exemple.** Le mot est en gestation au milieu du 19^e siècle dans une connotation médicale : ce qui serait propre à la femme. Des médecins s'en servent ainsi pour désigner les sujets masculins dont le développement de la virilité s'est arrêté suite à maladie. Mais le vrai « créateur » du mot féminisme est Alexandre Dumas fils qui se vante d'avoir inventé le néologisme féminisme dans son œuvre « l'homme-femme » en 1872. Il s'agit alors d'une charge contre les aspirations à l'égalité, donc anti féministe ! Il aura fallu une dizaine d'années pour que l'on assiste à l'inversion du stigmat et que le mot prenne une dimension positive, grâce aux luttes des femmes pour l'émancipation. Mais l'histoire est parfois un éternel recommencement. Aujourd'hui dans les milieux conservateurs, masculinistes, féminisme est une insulte et vécu comme une menace pour les hommes... La lutte féministe est donc toujours d'actualité, avec la CGT, pour l'Égalité.